

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**4039000208**  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

4TECX Houtsealer  
4039000208

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Menuiserie/charpenterie

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur:

Zevij-Necomij B.V.

**Rue :** Postbus 447

**Code postal/Lieu :** 4900 AK Oosterhout

**Téléphone :** 0162-426917

**Télécopie :** 0162-432553

**Contact pour informations :** [msds@globalpaint.com](mailto:msds@globalpaint.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Belgique:** Centre Antipoison Belge: +32 (0)70 245245

**France:** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

**La Suisse:** Tox Info Suisse: 145

**Nederland:** Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum: 088-7558000; Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen.

(Disponible 24 heures sur 24. Les fiches de données de sécurité / informations sur le produit peuvent ne pas être disponibles pour les services d'urgence.)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Procédure de classification

Méthode de calcul.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

### Mention d'avertissement

Attention

### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ADIPIC ACID DIHYDRAZIDE ; N°CAS : 1071-93-8

4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5

MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) 0,001 % ; N°CAS : 55965-84-9

2-MÉTHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2682-20-4

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver les mains soigneusement après utilisation de ce produit  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P501 Enlever le contenu/l'emballage conform aux règlements nationaux/internationaux.

### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation.  
Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

### Indications diverses

Traité avec un biocide. Contient: DCOIT, BIT, MIT, C(M)IT/MIT (3:1), Bronopol, Hydroxyde de cuivre. Éviter la contamination par des champignons et des bactéries. Le sol sous et autour de l'objet à traiter doit être recouvert de plastique lors de l'application de ce produit.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

ADIPIC ACID DIHYDRAZIDE ; N°CE : 213-999-5 ; N°CAS : 1071-93-8

Poids : ≥ 0,1 - < 0,3 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Sens. 1 ; H317

4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CE : 264-843-8 ; N°CAS : 64359-81-5

Poids : ≥ 0,025 - < 0,25 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H330 Skin Corr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Limites de concentrations spécifiques : Skin Corr. 1C ; H314: C ≥ 5 % • Eye Dam. 1 ; H318: C ≥ 3 % • Eye Irrit. 2 ; H319: C ≥ 0,025 % • Skin Irrit. 2 ; H315: C ≥ 0,025 % • Skin Sens. 1A ; H317: C ≥ 0,0015 % • (M=100)

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9 ; N°CAS : 2634-33-5

Poids : ≥ 0,005 - < 0,05 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400

Limites de concentrations spécifiques : Skin Sens. 1 ; H317: C ≥ 0,05 %

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 4039000208  
**Version (Révision) :** 15.02.2023  
**Date d'édition :** 11.0.0 (10.0.0)  
19-09-2023



BRONOPOL (INN) ; N°CE : 200-143-0; N°CAS : 52-51-7

Poids : < 0,025 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H312 Skin Irrit. 2 ; H315 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 2 ; H411

Limites de concentrations spécifiques : (M Acute=10)

MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9

Poids : ≥ 0,00015 - < 0,0015 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H310 Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Skin Corr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 EUH071

Limites de concentrations spécifiques : Eye Dam. 1 ; H318: C ≥ 0,6 % • Skin Corr. 1C ; H314: C ≥ 0,6 % • Eye Irrit. 2 ; H319: C ≥ 0,06 % • Skin Irrit. 2 ; H315: C ≥ 0,06 % • Skin Sens. 1A ; H317: C ≥ 0,0015 % • (M=100)

2-MÉTHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-239-6; N°CAS : 2682-20-4

Poids : ≥ 0,00015 - < 0,0015 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H311 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 EUH071

Limites de concentrations spécifiques : Skin Sens. 1A ; H317: C ≥ 0,0015 % • (M Chronic=1) • (M Acute=10)

### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

#### En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### En cas d'ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Poudre d'extinction Brouillard d'eau

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Éliminer immédiatement les quantités renversées. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation. Voir chapitre 8 de la fiche de données de sécurité (Protection individuelle) Ne pas vider le récipient avec de la pression. Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Observer les réglementations de la protection du travail. ne pas mettre en contact avec la nappe phréatique, l'eau courante ou les canalisations, même en petites quantités.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Matériaux d'emballage

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Stocker entre +5 et 35 °C dans un endroit sec, bien ventilé et loin de toutes sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Ne pas fumer pendant l'utilisation. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé. Éviter les fuites et la pollution des eaux / du sol due aux fuites.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 4039000208  
**Version (Révision) :** 15.02.2023  
**Date d'édition :** 11.0.0 (10.0.0)  
19-09-2023



Aucune

### Solutions spécifiques au domaine

Aucune

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante. Ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition.

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

###### Protection oculaire appropriée

Utiliser lunettes de protection étanches.

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Utiliser gants de protection.

**Matériau approprié :** NBR (Caoutchouc nitrile)

**Caractéristiques exigées :** EN ISO 374

**Temps de pénétration :** 480 min

**Épaisseur du matériau des gants :**  $\pm 0.1 / 0.4$  mm

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** vérifier avant chaque utilisation si l'état des gants de protection est conforme aux directives. utiliser des produits de nettoyage et de soin de la peau après utilisation des gants.

###### Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

##### Protection respiratoire

Lors du pistolate: masque avec apport d'air frais. Opérations autres que le pistilage: dans les locaux bien ventilés, les masques avec apport d'air frais pourraient être remplacés par un masque combiné avec filtre à charbon de bois et filtre à particules.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Caractéristiques en matière de sécurité

<b>État physique :</b>	Liquide
<b>Couleur :</b>	blanc
<b>Odeur :</b>	perceptible
<b>Seuil olfactif :</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH :</b>	7,5 - 8,5
<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point éclair :</b>	> 100 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Aucune donnée

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



<b>Inflammabilité :</b>			disponible
			Aucune donnée disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur relative :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible
<b>Densité :</b>	( 20 °C )		1,15 - 1,3 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )		100 Pds %
<b>log P O/W :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition :</b>			Aucune donnée disponible
<b>Viscosité :</b>	( 20 °C )	env.	5000 mPa*s
<b>Propriétés explosives :</b>			Aucune donnée disponible.
<b>Propriétés oxydantes :</b>			Aucune donnée disponible

Le produit n'a pas été testé sur les propriétés qui sont sur la fiche de données de sécurité comme "Aucune donnée disponible"

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

### 10.4 Conditions à éviter

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NOx).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :

DL50 ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5 )

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	0,33 mg/l
Temps d'exposition :	4 h
Paramètre :	DL50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	675,3 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( BRONOPOL (INN) ; N°CAS : 52-51-7 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	254 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	0,33 mg/l
Temps d'exposition :	4 h
<b>Toxicité dermique aiguë</b>	
Paramètre :	DL50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 5000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( BRONOPOL (INN) ; N°CAS : 52-51-7 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	env. 1600 mg/kg
<b>Toxicité inhalatrice aiguë</b>	
Paramètre :	DL50 ( BRONOPOL (INN) ; N°CAS : 52-51-7 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 588 mg/kg

### 11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5 )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose efficace :	0,19 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose efficace :	1,9 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose efficace :	0,19 mg/l
Temps d'exposition :	96 h

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 4039000208  
15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Dose efficace : 0,16 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Dose efficace : 0,16 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ; N°CAS : 64359-81-5 )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Dose efficace : 0,027 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Paramètre : ErC50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Dose efficace : 0,8 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Méthode : OCDE 201  
Paramètre : ErC50 ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Espèce : Skeletonema costatum  
Dose efficace : 0,15 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Paramètre : NOEC ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Dose efficace : 0,21 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Méthode : OCDE 201  
Paramètre : NOEC ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Espèce : Skeletonema costatum  
Dose efficace : 0,36 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

Méthode : OCDE 201  
Paramètre : EC50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Dose efficace : 0,027 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradation

Paramètre : Biodégradation ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Inoculum : Biodégradation  
Taux de décomposition : 24 %  
Durée du test : 28 D  
Méthode : OCDE 301B

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Paramètre : Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) ( 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CAS : 2634-33-5 )  
Valeur : Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)  
1,19

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 4039000208  
15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE · MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) )

#### Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE · REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) )

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ( 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE · REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) )

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

**Classe(s) :** 9  
**Code de classification :** M6  
**Danger n° (code Kemler) :** 90  
**Code de restriction en tunnel :** -  
**Dispositions particulières :** LQ 5 I · E 1 · ADR : - (SP 375 <= 5 l/kg)  
**Étiquette de danger :** 9 / N

#### Transport maritime (IMDG)

**Classe(s) :** 9  
**Numéro EmS :** F-A / S-F  
**Dispositions particulières :** LQ 5 I · E 1 · IMDG : - (SP 2.10.2.7 <= 5 l/kg)  
**Étiquette de danger :** 9 / N

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

**Classe(s) :** 9  
**Dispositions particulières :** E 1 · IATA : - (SP A197 <= 5 l/kg)  
**Étiquette de danger :** 9 / N

### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**4039000208**  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



**Transport par voie terrestre (ADR/RID) :** Oui

**Transport maritime (IMDG) :** Oui (P)

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) :** Oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/d): 130 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 100 g/l COV.

#### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 75

#### Directives nationales

Geen/zeer weinig oplosmiddel; voldoet voor professioneel gebruik binnen aan arbo

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] - Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage · 03. Composants dangereux · 14. Nom d'expédition des Nations unies - Transport par voie terrestre (ADR/RID) · 14. Nom d'expédition des Nations unies - Transport maritime (IMDG) · 14. Nom d'expédition des Nations unies - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) · 14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport par voie terrestre (ADR/RID) · 14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport maritime (IMDG) · 14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) · 15. Limites d'utilisation

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR = European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road

ASTM = American Society of Testing and Materials (US)

CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society)

DNEL = Derived No-Effect Level

DT50 = Time for 50% loss; half-life

EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae)

EC50 = Median effective concentration

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substance

ELINCS = European List of Notified (New) Chemicals (see Tab 7, Background - Guide)

ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae)

EWC = European Waste Catalogue

IATA = International Air Transport Association

IC50 = Concentration that produces 50% inhibition

IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code

IMO = International Maritime Organization

LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms

LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms

LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit

LOAEL = Lowest observed adverse effect level

MRL = Maximum Residue Limit

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No observed effect concentration

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** 4TECX Houtsealer  
**Mise à jour :** 15.02.2023  
**Version (Révision) :** 11.0.0 (10.0.0)  
**Date d'édition :** 19-09-2023



NOEL = No Observable Effect Level  
OEL = Occupational Exposure Limits  
PBT = Persistent, Bioaccumulative or Toxic  
PNEC = Predicted Non Effect Concentration  
STEL = Short-Term Exposure Limit  
TWA = Time-Weighted Average  
vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.